

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 20 février 2013

CG 13/2^{ème}/III-06

L'an deux mille treize, le 20 février, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

A l'occasion de la DM2 2012, vous a été présenté, de manière détaillée, l'état de l'effectif étudiant du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne, qui représente un total de **811 étudiants** sur le site et confirme l'enracinement de ce centre universitaire (cf. Annexe 1).

L'organisation de la Journée « **Portes ouvertes** » du **samedi 2 février 2013**, reconduite depuis six années maintenant, illustre l'attractivité des formations du Centre Universitaire et le dynamisme des services à la Vie Etudiante. Les élèves en recherche d'informations sont sensibilisés à toutes les actions menées sur le site dans le domaine de la culture et de l'intégration :

Le service Aide à l'étudiant œuvre toute l'année pour la recherche de logements, de jobs d'appoint, la prévention et la santé des étudiants ;

• **Le Pass étudiant** offre la possibilité de bénéficier, à moindre coût, d'un programme d'activités variées tout au long de l'année, dans les domaines de la **Culture**, du **Sport** et du **Cinéma**,

L'organisation de voyages pédagogiques pour toutes les formations présentes sur le site...

Cette année 2013 est **déterminante** pour l'avenir du Centre Universitaire, à plusieurs titres : elle verra la signature d'un contrat partenarial de site, fixant à 3 ans des objectifs ambitieux de développement des formations et services universitaires ; plusieurs manifestations importantes et de plus en plus nombreuses seront également organisées sur site ; quant aux opérations de restructuration, 2013 sera l'année d'ouverture du bâtiment IUP Arts Appliqués.

I - Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESR).

Porté depuis 19 ans par notre Département, le centre universitaire est aujourd'hui reconnu et intégré dans un cadre stratégique : **le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**. Le Département, pilote de la démarche au niveau du Tarn-et-Garonne, a donc été chargé, avec l'appui du Conseil Régional d'aboutir à un contrat de site pour 2013. C'est une réelle **reconnaissance institutionnelle** de notre action en faveur du développement de l'Enseignement Supérieur.

En effet, le 9 février 2012, puis le 17 septembre 2012, le centre universitaire accueillait les deux premières réunions du **Comité de Site** porté par la Région, regroupant l'Etat, l'Education Nationale, les Universités, les Collectivités Territoriales et des représentants du monde économique, sans oublier bien sûr les associations étudiantes.

Ce Comité de Site, présidé par le Conseil Général et co-animé avec la Région Midi-Pyrénées, permet aux partenaires d'affirmer une **volonté collective** de s'engager sur des actions concrètes et coordonnées autour de projets viables et partagés. Nous avons animé les travaux autour de trois thématiques :

- **L'amélioration de la vie étudiante**, pour renforcer l'attractivité de notre site : logement, mobilité, accès à la culture, et surtout la **finalisation de l'aménagement du Centre Universitaire avec la création de services structurants** (accueil, santé, orientation),
- **Le développement de l'offre de formation** comprenant la création de trois BTS, de licences, l'organisation d'un événement d'information pour tous les élèves de classe de 1ère du Département, sur le Centre Universitaire,
- **Le développement des liens Enseignement Supérieur et monde économique** enfin, avec la conduite d'une étude pilotée par l'Agence de Développement Economique sur les besoins des entreprises en termes de qualifications supérieures et de niches innovantes ; mais également la création

d'un lieu de recherche sur le design au service des entreprises de notre territoire, ou encore le développement de l'accueil de doctorants...

Ces rencontres ont largement mobilisé les acteurs locaux et ont permis de **conforter le Centre Universitaire dans son rôle de Porte d'entrée de l'Enseignement Supérieur en Tarn-et-Garonne.**

Les réflexions se sont concrétisées à l'occasion du **troisième Comité de Pilotage**, réuni le lundi 28 janvier 2013 à l'Hôtel du Département, dans l'objectif de signer un contrat de site recensant l'ensemble des projets au cours de ce premier semestre.

Le Conseil Général soutiendra les projets recensés dans le cadre des trois thématiques prioritaires précitées.

Par ailleurs, en tant que gestionnaire du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne, il poursuivra son implication au travers de :

- La mise à disposition de personnel pour les Universités et les étudiants,
- La gestion du Restaurant Universitaire,
- L'animation du site et l'accueil des étudiants,
- La mise à disposition de ressources documentaires de qualité,
- La maintenance et l'entretien des bâtiments,
- Le co-financement d'équipements structurants.

Il pourra participer à d'autres actions concourant au projet de site en fonction de ses différentes politiques sectorielles de droit commun.

Enfin, il pourra intervenir de façon ponctuelle ou exceptionnelle sur des mesures spécifiques, concourant au développement de l'Enseignement Supérieur sur le territoire, selon des modalités à définir au cas par cas par les instances décisionnaires de la collectivité. L'architecture du Contrat de site vous est présentée dans l'Annexe 2.

II – Programmes des manifestations

Cette année, le Centre Universitaire accueille diverses manifestations culturelles et scientifiques d'ampleur :

- 10 et 11 décembre 2012 : **Colloque sur « le cœur de la guerre, une histoire de femmes »**, porté par les diverses formations du site en collaboration avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne.
- 12 février 2013 : **Journée annuelle d'études sur « la bande dessinée »**, co-organisée par le Département « Archives et Médiathèque », le Centre

départemental de Documentation Pédagogique, l'IUFM et la Médiathèque départementale.

- 18, 19 et 21 mars 2013 : le « **Parcours Découverte des Métiers et des Formations** » (**PDMF**) : journées d'information sur les formations supérieures, portées par le Conseil Général et l'Inspection Académique, en collaboration avec les formations universitaires présentes sur le Centre Universitaire, elles s'adressent aux **1 500 élèves de 1^{ère} des lycées du département**, qui seront reçus au Centre Universitaire sur 6 demi-journées.
- 29 Mars 2013 : **Journée du bilinguisme** organisée par l'IUFM.
- Juin 2013 : **1 colloque de recherche** organisé par l'IUFM.
- Juin 2013 : **Colloque universitaire** organisé par le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques.

III – Travaux

Concernant les travaux de modernisation du site, le chantier **du bâtiment « Arts Appliqués » est achevé**, conformément aux engagements que nous avons pris envers nos partenaires universitaires.

Là encore, nous aurons accompli, malgré l'absence de la Ville de Montauban, un investissement stratégique pour pérenniser nos formations, offrant à l'IUP « Arts Appliqués » l'opportunité de développer son savoir faire dans un nouveau bâtiment fonctionnel aménagé en ateliers de travaux pratiques. L'Union Européenne est en passe d'accorder une subvention conséquente pour ces travaux, dont je vous ferai état lors d'une prochaine session.

La réfection du mur d'enceinte du site universitaire, en contribuant à la conservation de notre patrimoine, parachève cette nouvelle étape de développement du site.

IV – Le Restaurant Universitaire

Conformément à la volonté affichée par le Département, dès le mois de juin 2012, j'ai demandé aux services d'organiser le transfert de la gestion de la restauration universitaire au **Conseil Général**, dans l'objectif d'un service régulier et continu au profit des étudiants et du personnel territorial.

Comme chaque année, je vous présente l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement du site. Ils se montent à **168 430 €** pour les crédits d'investissement et à **429 950 €** pour les crédits de fonctionnement, hors salaires et charges.

Les travaux correspondent principalement à un programme relatif à la conservation de notre patrimoine immobilier (restauration des toitures, mise aux normes).

A – INVESTISSEMENTS A REALISER

Au titre de 2013, les dépenses d'investissement vont s'élever à **168 430 €**.

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2013, les dépenses de fonctionnement s'élèveront à **429 950 €** auxquelles s'ajoutent **700 000 €** de salaires des agents déployés sur ce site, la Ville de Montauban participant à hauteur de 152 449 € seulement.

En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Approuve les orientations suivantes pour 2013 :

signature d'un contrat partenarial de site fixant à 3 ans des objectifs ambitieux de développement des formations et services universitaires selon une architecture détaillée en annexe 2,
organisation de plusieurs manifestations importantes telles que présentées,
ouverture du bâtiment IUP arts appliqués ;

Approuve comme suit, le budget et les travaux à réaliser au centre universitaire pour 2013 et ratifie les crédits de paiements tels que proposés :

Investissements

Adopte une enveloppe globale de 168 430 € :

Travaux

231.312 23149 000 €
répartis de la sorte :

Réfection toiture IUFM : phase 740 000 €
Réfection du mur d'enceinte..... 50 000 €
Mise aux normes sécurité électrique et incendie5 000 €
Occultation amphi jaune (dernière phase).....1 000 €

Lot peinture..... 19 600 €

1- Pavillon informatique (dernière phase)
2- Pavillon des savoirs (phase 1/2))

Travaux d'assainissement du sous/sol – pavillon des savoirs..... 6 400 €
Travaux chaufferie médiathèque.....3 500 €
Travaux centrale électrique chauffage auditorium.....2 000 €

Installation de l'IUP AA

1- dépose électrique « Embarcadère »..... 1 500 €
2- dépose électrique 17 modules algeco 2 000 €
3- travaux de désinstallation et restitution algecos.....18 000 €

Acquisitions de logiciels, de matériels et de mobiliers

2051 23 : Antivirus.....2 400 €

2157 23 : Blocs sécurité BAES.....2 000 €

21841 23 : Acquisition de mobilier 4 210 €
1- rayonnage médiathèque
2- atelier nouveau bâtiment AA

2188 23 : Acquisition de matériels10 820 €
Matériels video et multimedia pédagogiques

Fonctionnement

Adopte une enveloppe globale de 429 950 € se décomposent comme suit à laquelle s'ajoutent 700 000 € de salaires des agents déployés sur ce site, la ville de Montauban participant seulement à 1582 449 € :

60611 23 : Eau et assainissement..... 5 000 €
60612 23 : Energie – Electricité.....53 000 €
60613 23 : Chauffage urbain.....55 000 €

60623 23 : Alimentation.....	1 000 €
60628 23 : Autres fournitures.....	1 000 €
60632 23 : Fournitures de petit équipement.....	2 200 €
6065 23 : Livres, disques, cassettes.....	4 000 €
6135 23 : Locations mobilières.....	20 800 €
61521 23 : Entretien des terrains.....	4 000 €
61522 23 : Entretien et réparation des bâtiments.....	5 000 €
61558 23 : Entretien et réparation biens mobiliers.....	2 000 €
6156 23 : Maintenance.....	20 800 €
616 23 : Primes d'assurance.....	700 €
6182 23 : Documentation générale et technique.....	5 000 €
6188 23 : Autres frais divers.....	700 €
61881 23 : Autres frais divers : repas.....	500 €
6231 23 : Annonces et insertions.....	4 500 €
6232 23 : Fêtes et Cérémonies.....	250 €
6236 23 : Catalogues et imprimés et publications	11 000 €
6238 23 : Divers : publicité, relations publiques.....	500 €
6241 23 : Transport de biens.....	6 000 €
6245 23 : Transports de personnes extérieures.....	7 000 €
6261 23 : Frais d'affranchissement.....	2 700 €
6281 23 : Concours divers : cotisations adhésions.....	2 000 €
6282 23 : Frais de gardiennage.....	4 000 €
62831 23 : Frais de nettoyage des locaux (remplacement).....	2 500 €
62878 23 : Remboursement de frais à des tiers.....	500 €
6288 23 : Autres frais divers (manifestations culturelles).....	11 000 €
65681 23 : Participation pédagogique.....	180 000 €
656826 23 : Participation fonctionnement IUFM.....	17 000 €
6711 23 : Intérêts moratoires et pénalités sur marché	300 €

Décide de transférer la gestion de la restauration universitaire au Conseil Général dans dans l'objectif d'un service régulier et continu au profit des étudiants et du personnel territorial ;

Donne délégation, à cet effet, à la Commission Permanente et autorise Monsieur le Président à signer les conventions afférentes au transfert de gestion du restaurant universitaire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Annexe 1

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

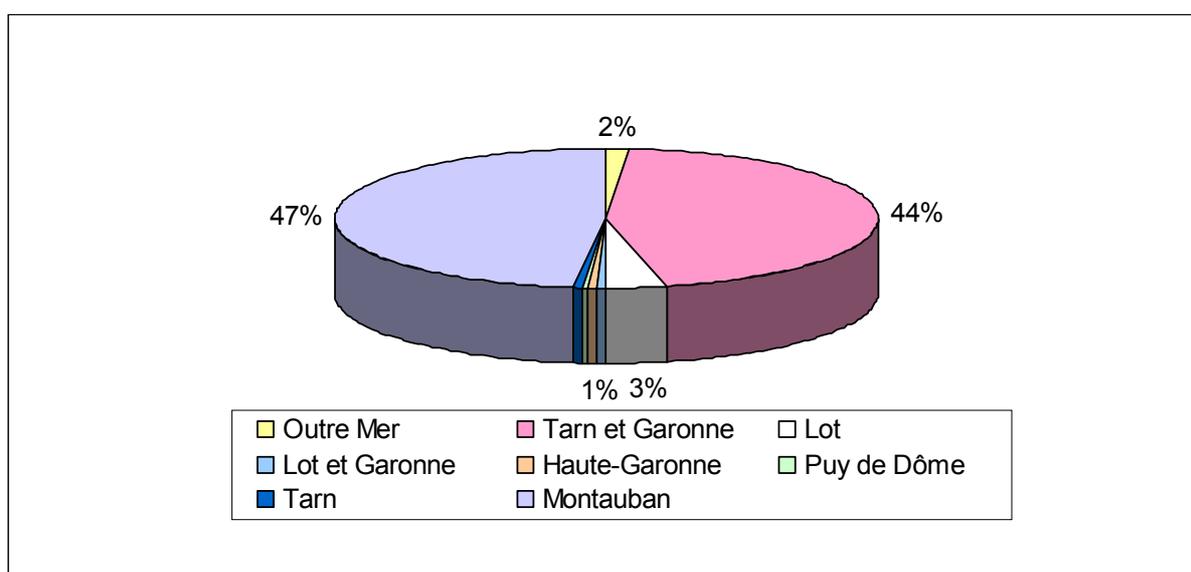
90 % des étudiants des filières **Droit et AES** sont originaires ou résident sur **Montauban ou le Tarn-et-Garonne**. 10 % seulement proviennent des départements limitrophes de la Région Midi-Pyrénées. Chaque année, ces filières accueillent une petite poignée d'étudiants originaires des DOM-TOM.

En revanche, concernant les filières « **Arts Appliqués** » et **Département « Archives et Médiathèque »**, **50 %** des étudiants provient de **Midi-Pyrénées**, l'autre moitié d'autres régions françaises ou de pays étrangers.

Ainsi, nous constatons le large rayonnement régional du Centre Universitaire, sans pour cela que soit négligeable son attrait pour plus du 1/3 des étudiants, extrarégionaux, particulièrement attirés par les filières professionnalisantes implantées, dont les spécialités sont uniques au Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne.

Université Toulouse 1 Capitole

Droit et AES Primo entrants 2012-2013

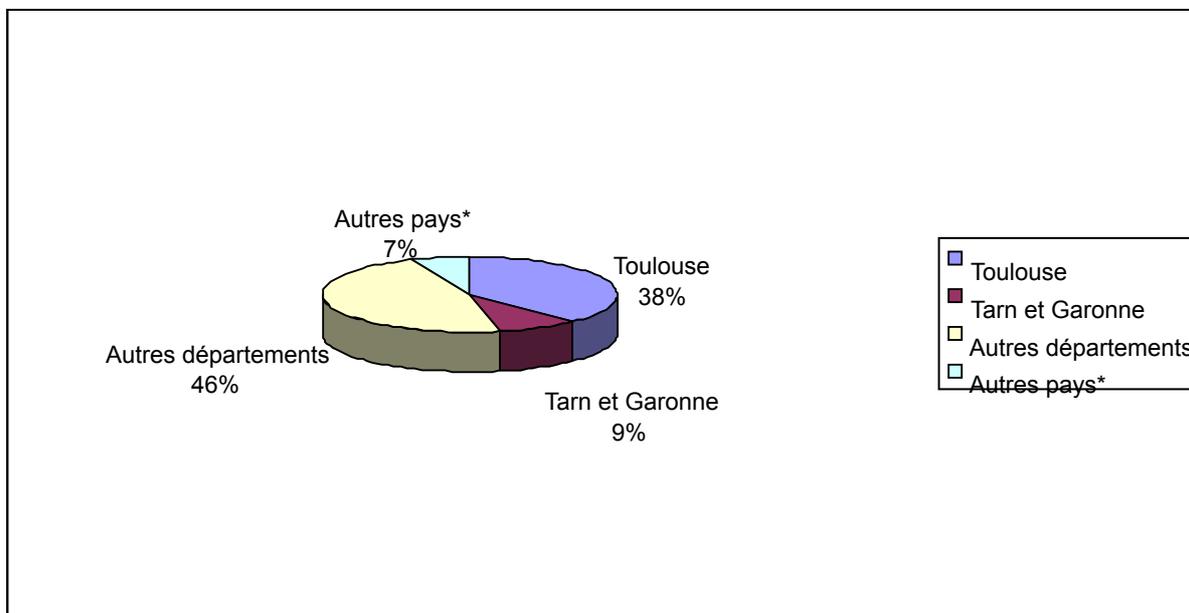


Université Toulouse 2 Le Mirail

Département « Archives et Médiathèque »

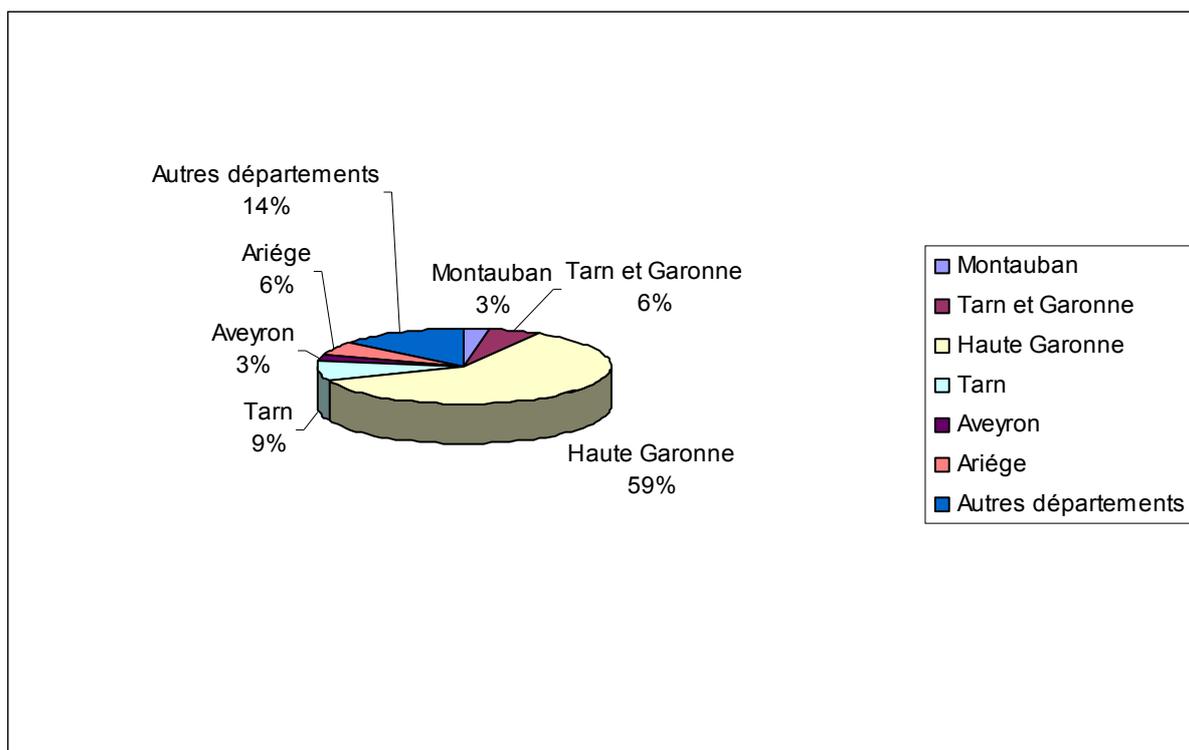
Licence 3

Primo entrants 2012-2013

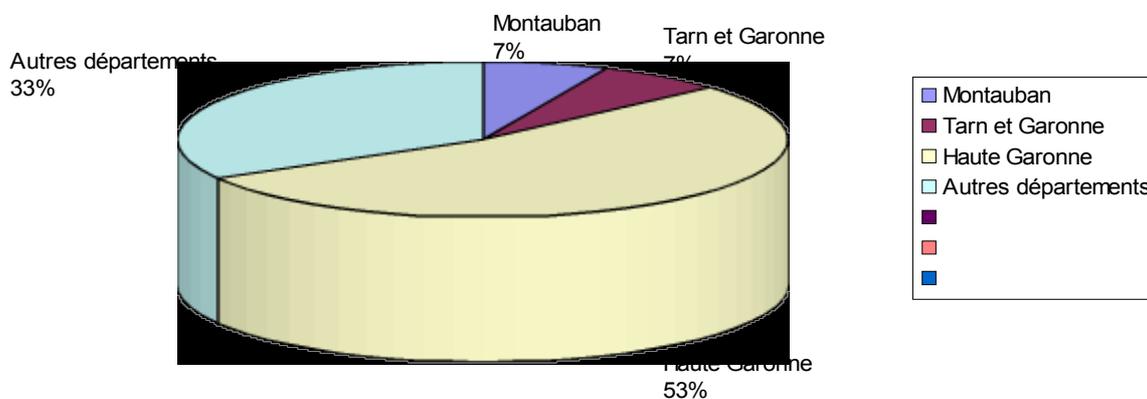


Licence « InfoCom »

Primo entrants 2012-2013



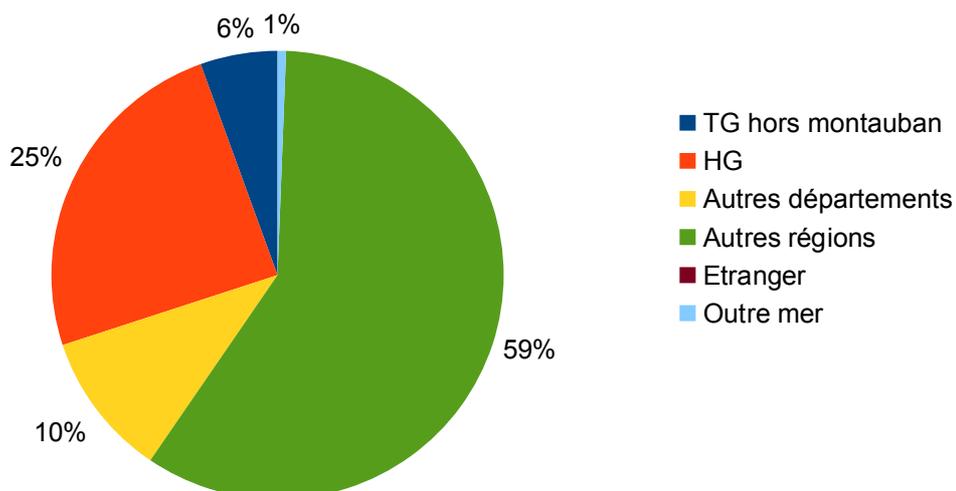
Licence professionnelle « Edition » Primo entrants 2012-2013



IUP « Arts Appliqués »

Effectifs complets de la L3 au M2

Origine géographique étudiants IUP 2012/2013



Architecture du Contrat de Site

AXE 1 - Amélioration de la vie étudiante

OBJECTIF 1. Améliorer l'accueil et les services à l'Étudiant

Projet 1.1.1. Faire du Centre Universitaire la Porte d'entrée de l'Enseignement Supérieur en Tarn-et-Garonne

- Etape 1. Étude sur les besoins et les fonctions du site,
- Etape 2. Schéma d'aménagement,
- Etape 3. Création et mise en service de pôles de services étudiants : accueil général, prévention santé, lieu orientation.

Projet 1.1.2. Faciliter l'accès à une information de qualité

- Action 1. Mise en réseau des professionnels « ressources documentaires »,
- Action 2. Amélioration du guide de l'étudiant.

Projet 1.1.3. Favoriser l'esprit campus

- Action 1. Valoriser la Mission « Vie Etudiante »,
- Action 2. Favoriser l'accès à une offre culturelle et sportive diversifiée (PASS...),
- Action 3. Plan de communication,
- Action 4. Événement d'intégration.

OBJECTIF 2. Répondre aux besoins de logement

Projet 1.2.1 Etat du besoin en logement et élaboration d'un plan d'actions

- Etape 1. Qualifier le besoin en logement étudiant
- Action 1. Enquête « logement mobilité »,
- Action 2. Diagnostic partagé.

Etape 2. Élaboration d'un plan d'actions

Action 1. Sur les sites hors Montauban,

Action 2. Sur l'agglomération de Montauban.

OBJECTIF 3. Faciliter la mobilité des étudiants

Projet 1.3.1 Élargir l'offre de transports collectifs et déplacements doux pour tous les étudiants

Action 1. Travail sur les cadences et les horaires des lignes régulières,

Action 2. Développer l'utilisation du vélo,

Action 3. Aménagement cheminement piétonnier,

Action 4. Encourager le covoiturage.

AXE 2 Accessibilité de l'Enseignement Supérieur et offre de formation

PREALABLE. Ouvrir les possibles et encourager les poursuites d'études

Projet . Animation locale « Métiers et Formations »

Action 1. Journées d'information « Parcours Découverte des Métiers et Formations » (PDMF) pour les 1ères au Centre Universitaire.

OBJECTIF 1. Développer l'offre de formation pour fluidifier les parcours

Projet 2.1.1 Créer de nouvelles licences professionnelles

Action 1. Licence professionnelle "Médiation scolaire IUFM",

Action 2. Licence professionnelle "Instrumentation et systèmes innovants pour une agriculture éco-responsable".

Projet 2.1.2 Ouverture d'un parcours complet en Arts Appliqués

Projet 2.1.3. Étoffer l'offre de formation en BTS

- Action 1. BTS Lycée de Valence d'Agen,
- Action 2. BTS Lycée de Moissac,
- Action 3. BTS Lycée Jean de Prades à Castelsarrasin,
- Action 4. Création d'une plateforme d'apprentissage pour les BTS Industriels.

Projet 2.1.4. Développer les dispositifs «relais» vers le supérieur

- Action 1. Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) « Sciences de l'Ingénieur » – Lycée Bourdelle à Montauban,
- Action 2. Soutien délocalisé et individualisé pour le Diplôme d'Accès à l'Enseignement Universitaire (DAEU),
- Action 3. Préparation et Certification Informatique et Internet (C2i),
- Action 4. Étude pour la mise en place d'une Classe Préparatoire aux Études Supérieures Université Toulouse 1 Capitole.

Projet 2.1.5. Création d'un plateau technique pour les formations en logistique

Projet 2.1.6. Comité parcours

AXE 3 - Enseignement Supérieur et Liens avec le monde économique

PREALABLE. MIEUX CONNAITRE LES BESOINS DU MONDE ÉCONOMIQUE

Projet . Étude sur les besoins du monde économique

- Etape 1. Enquête auprès des entreprises,
- Etape 2. Expertise des plateformes existantes et en projet,
- Etape 3. Élaboration d'un plan d'actions.

OBJECTIF 1. Accompagner les outils de transferts de technologies et les filières

Projet 3.1.1. Spécialisation « DESIGN » : création d'un lieu création recherche et Conservatoire du Geste

Action 1. Plateforme création recherche Design : aménagement et équipement de la plate forme,

Action 2. Ouverture de trois formations Bac+5,

Action 3. Conservatoire du geste et de l'artisanat.

Projet 3.1.2 Filière électronique: repositionner l'offre de services de la Plate Forme de Transfert de technologies Micropacc (assemblage électronique)

OBJECTIF 2. Essaimer et valoriser les activités de recherche

Projet 3.2.1. Création d'un lieu d'accueil dédié à la recherche sur le Centre Universitaire

Projet 3.2.2. Développer l'accueil des chercheurs sur le territoire

Action 1. Créer une dynamique de projets collaboratifs pour inciter les laboratoires de recherche à venir sur le territoire,

Action 2. Développer des dispositifs incitatifs pour l'accueil de chercheurs,

Action 3. Développer les activités de recherche sur les problématiques socio-éducatives en lien avec la création de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ex IUFM).

Projet 3.2.3 Développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants

Trois projets seront cofinancés par le Conseil Général et feront donc l'objet d'un vote devant l'assemblée départementale. Ils seront les suivants :

- ♣ Projet 111. L'étude et l'aménagement du centre Universitaire,
- ♣ Projet 112. Action 2 : Le Guide de l'étudiant,
- ♣ Préalable de l'axe 3 : La conduite de l'étude sur les besoins économiques (Cf. ADE).

Les contributions appelées seront précisées après la signature du contrat de site prévue au début du mois de mars 2013.